



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : À tous les membres du personnel et les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITRICE : Chantal Normandeau, Directrice régionale des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM)

DATE : Le 22 septembre 2021

OBJET : **Obligation d'utiliser exclusivement la Messagerie Outlook du CISSS dans le cadre de vos fonctions**

La Direction des ressources informationnelles de la Montérégie, en collaboration avec le MSSS, ***vous rappellent de TOUJOURS utiliser votre boîte de MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE OUTLOOK DU CISSS pour vos échanges professionnels***; cette boîte est hautement sécurisée et est également accessible en tout temps via l'Internet.

Voici les principales RÈGLES À RESPECTER :

- La messagerie électronique professionnelle **Outlook de l'établissement** constitue le **seul et unique moyen autorisé pour les échanges professionnels**.^{*}
En plus des raisons **d'éthique professionnelle**, cette exigence assure la **sécurité des échanges de courriels et des pièces jointes à l'intérieur du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)**.

***L'utilisation de la boîte de courriel professionnelle Outlook du CISSS est exigée pour tous les utilisateurs qui ont besoin d'échanger des courriels régulièrement pour leur travail ou d'échanger des informations confidentielles, tel que stipulé dans les Termes et conditions du MSSS (Rubrique 3.2.1 du document Termes et conditions d'utilisation des outils de collaboration publié par le MSSS, v0.9) :**

b) L'utilisateur doit utiliser son courriel personnel pour les communications relatives à son travail;

- Pour vos **envois de courriels professionnels vers l'extérieur du RSSS**, la messagerie Outlook (MSSS) a **des fonctions de chiffrement** pour les courriels et pièces jointes confidentiels. *Voir la procédure de chiffrement Outlook du MSSS.*
- **NE JAMAIS référer** vos interlocuteurs vers votre boîte de courriel privée personnelle (*GMail, Hotmail, Outlook public, Vidéotron, etc.*), cela n'est pas autorisé et non sécuritaire.

- **NE JAMAIS utiliser** votre boîte de messagerie professionnelle pour vos échanges personnels.
- Les **boîtes publiques personnelles** (*Gmail, Hotmail, Outlook public, Vidéotron, etc.*) ne sont pas sécurisées comme celles du MSSS utilisées au CISSS et peuvent être « piratées », ce qui peut occasionner des problèmes importants de vol de données ou de vol de carnet d'adresses personnelles. Entre autres, les pirates informatiques utilisent le carnet d'adresses pour envoyer des courriels d'hameçonnage à vos contacts (*risques de fraude ou de vol*).

Pour toute demande spéciale de protection des données confidentielles, toute autre question au sujet de cette communication ou pour obtenir copie des documents cités, veuillez **contacter la DRIM via la billetterie Octopus**.

Nous tenons à vous remercier de votre collaboration et vigilance.